



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 9 octobre 2012
(OR. en)

14607/12

PTS A 78

LISTE DES POINTS "A"

Réunion: 3190^e session du CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
"COMPÉTITIVITÉ" (Marché intérieur, industrie, recherche et espace)

date: Luxembourg, mercredi 10 et jeudi 11 octobre 2012

Délibérations législatives

- Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil tendant à coordonner pour les rendre équivalentes les garanties qui sont exigées dans les États membres des sociétés au sens de l'article 54, deuxième alinéa, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, en vue de la protection des intérêts tant des associés que des tiers, en ce qui concerne la constitution de la société anonyme ainsi que le maintien et les modifications de son capital (Refonte)

[Première lecture] (AL+D)

= Adoption de l'acte législatif

doc. 14263/12 CODEC 2238 DRS 111 OC 531

+ ADD 1

PE-CONS 50/12 DRS 102 CODEC 1983 OC 444

+ REV 1 (lt)

approuvé par le Coreper, 1^{re} partie, le 3 octobre 2012